

Commission de l'application des normes**PROGRAMME DE TRAVAIL PRÉVISIONNEL**(Pour les horaires exacts, voir le *Bulletin quotidien*)

Cas individuels: Les cas inclus dans la liste finale seront automatiquement inscrits par le Bureau et répartis de façon équilibrée, sur la base d'un système de rotation par ordre alphabétique, et en suivant l'ordre alphabétique français. Cette année, l'inscription commencera avec les pays dont les noms commencent par la lettre «Z».

Les cas seront divisés en deux groupes: le premier groupe de pays à être inscrits en suivant l'ordre alphabétique mentionné ci-dessus sera composé des cas dans lesquels une double note de bas de page a été insérée par la commission d'experts et qui se trouvent au **paragraphe 62** du rapport de la commission d'experts. Le deuxième groupe de pays sera composé de tous les autres cas figurant sur la liste finale, et ces derniers seront inscrits par le Bureau également suivant l'ordre alphabétique mentionné ci-dessus.

Lundi 1^{er} juin	14:30 – 16:00	– Election du bureau – Déclarations d'ouverture et discussion sur les méthodes de travail de la commission – Adoption du document D.1 (travaux de la commission)
		Immédiatement suivie d'une séance informelle d'information
	16:30 – 19:00	Réunion des groupes
	19:30 – 21:00	Réunion des groupes (<i>si nécessaire</i>)
Mardi 2 juin	10:00 – 11:00	Réunion des groupes
	11:00 – 13:00	– Discussion générale sur le rapport général – Adoption de la liste des cas
		Immédiatement suivie d'une séance informelle d'information pour les gouvernements
	15:00 – 18:00	– Discussion générale (<i>suite</i>) – Discussion de l'étude d'ensemble
	18:30 – 21:00	Discussion de l'étude d'ensemble (<i>suite</i>)
Mercredi 3 juin	10:00 – 13:00	– Discussion des cas de manquements graves des Etats Membres à leurs obligations de faire rapport et à d'autres obligations liées aux normes – Discussion générale (<i>suite</i>) avec les réponses du président de la commission d'experts, de la représentante du Secrétaire général et des vice-présidents des groupes employeur et travailleur
	14:00 – 15:00	Réunion des groupes
	15:00 – 18:00	Cas individuels (cas de double note de bas de page)
	18:30 – 21:00	Cas individuels (cas de double note de bas de page)

Jeudi 4 juin	10:00 – 13:00	Cas individuels (cas de double note de bas de page)
	15:00 – 18:00	Cas individuels
	18:30 – 21:00	Cas individuels
Vendredi 5 juin	10:00 – 13:00	Cas individuels
	15:00 – 18:00	– Cas individuels – Adoption des conclusions sur les cas individuels
	18:30 – 21:00	Cas individuels
Samedi 6 juin	10:00 – 13:00	– Adoption du résultat de la discussion sur l'étude d'ensemble – Cas individuels
Lundi 8 juin	10:00 – 13:00	Cas individuels
	15:00 – 18:00	Cas individuels
	18:30 – 21:00	Cas individuels (<i>si nécessaire</i>)
Mardi 9 juin	10:00 – 13:00	Cas individuels
	15:00 – 18:00	Cas individuels
	18:30 – 21:00	Cas individuels (<i>si nécessaire</i>)
Mercredi 10 juin	10:00 – 13:00	Cas individuels
	15:00 – 18:00	– Cas individuels – Adoption des conclusions sur les cas individuels
Jeudi 11 juin	16:00	Examen du projet de rapport général par le bureau de la commission
Vendredi 12 juin	16:00	Adoption du rapport général par la commission
Samedi 13 juin	A déterminer	Adoption du rapport lors de la séance plénière de la CIT